
Les espaces boisés dans l'exploitation agricole : examen critique des sources d'information

Béatrice Michalland

Afin de favoriser les activités de diversification des agriculteurs, de limiter la production agricole et d'améliorer la gestion des espaces boisés, des mesures d'incitation au boisement de terres agricoles et au travail d'agriculteurs en forêt d'autrui sont envisagées. Pour que de telles mesures soient à la fois adaptées aux préoccupations actuelles des agriculteurs et favorisent une meilleure gestion de l'espace rural, il est indispensable de comprendre quelle est la place des espaces boisés dans l'exploitation et plus généralement dans l'économie globale des ménages.

Différents organismes s'y intéressent. L'INRA et le Cemagref ont, pour leur part, décidé d'échanger leurs expériences et de favoriser des synergies dans le cadre d'une Action Incitative Programmée : l'AIP Agrifor, Agriculteurs, Agriculture et Forêt, initiée en 1994¹. Trois axes de recherche ont été retenus : 1) « production de références techniques et de bases de calculs économiques pour les cultures associées », 2) « systèmes agroforestiers, hydrologie et cycles biogéochimiques au sein des systèmes agraires », 3) « valorisation de la forêt paysanne existante ». Un des sous-thèmes relatifs à la valorisation de la forêt paysanne visait à l'identification et à l'évaluation des externalités et valeurs non marchandes, afin de mieux comprendre les choix de gestion des agriculteurs. La diversité des situations existantes et la multiplicité des biens et services produits par la forêt rendent l'évaluation complexe. Il convenait donc de préciser les points méthodologiques suivants :

– l'échelle d'analyse adaptée à l'identification et à l'évaluation des biens et services produits par la forêt ;

– les critères de choix de zone(s) d'étude, la forêt n'ayant pas partout la même structure et les mêmes impacts sur l'environnement et le cadre de vie ;

– les critères de choix de catégorie(s) d'agriculteurs, ceux-ci n'ayant pas le même regard par rapport à leur forêt.

L'analyse et le repérage des travaux existants devaient pour cela nous aider. Nous avons donc procédé à un inventaire, le plus exhaustif possible, pour la France. Notre objectif était d'identifier les méthodes employées, les données disponibles sur le sujet afin de préciser les connaissances manquantes et de définir au mieux un programme de recherche sur l'évaluation des biens et services non marchands de la forêt paysanne.

Il en ressort une analyse critique des sources d'information relatives à la forêt des agriculteurs, que nous présentons ici. Les données, qui en sont issues, sont présentées dans un rapport complet (Michalland, 1996)².

Des préoccupations en perpétuelle évolution

La nature et le contenu des informations recueillies au travers d'enquêtes nationales ou de travaux de terrain concernant les relations entre les agriculteurs et leurs espaces boisés ont fortement évolué au cours des vingt dernières années. Si aujourd'hui on s'intéresse aux valeurs non marchandes de la forêt, cela n'a pas toujours été le cas. L'objet d'analyse fluctue au cours du temps en fonction des événements extérieurs et des préoccupations sociales dominantes. Ainsi la crise pétrolière, les surplus

1. L'AIP a commencé autour d'un séminaire « Agriculteurs, Agriculture et Forêt », INRA-Cemagref, Paris, 12-13 décembre 1994.

2. On pourra trouver dans ce rapport une bibliographie annotée et classée par thèmes, une synthèse des connaissances actuelles concernant les espaces boisés des agriculteurs, un inventaire des biens et services procurés par la forêt ainsi qu'une description des méthodes d'évaluation de la valeur de cette forêt pour l'agriculteur.

Béatrice Michalland
Cemagref
Domaine de Lalvas
63200 Riom

La forêt paysanne française en quelques chiffres

- 2,2 Mha de forêt paysanne en 1988 (contre 3,1 Mha en 1970), soit 15 % de la forêt française et 22% de la forêt privée.
- 434 000 exploitations agricoles possèdent une forêt paysanne, soit 42% des exploitations en 1988.
- 5 ha de forêt par exploitation en moyenne (pour celles qui en ont), contre 2,3 ha pour les autres propriétaires forestiers privés.
- principalement rattachée à des exploitations de taille « moyenne » de type polyculture-élevage.
- prioritairement localisée dans le Sud, et notamment le Sud-Ouest et le Centre de la France, où elle peut représenter plus de 30 % de la forêt privée.

agricoles, la désertification des campagnes, puis la pression en faveur de l'environnement ont fortement orienté les recherches. L'analyse des travaux menés depuis plus de vingt ans permet de mieux comprendre la spécificité de chacune des sources, leurs atouts et leurs limites. C'est pourquoi, avant de présenter celles-ci, nous proposons un bref aperçu des thématiques de recherche relatives aux relations entre les agriculteurs et leurs espaces boisés.

Après une période de conflit entre agriculture et forêt, un discours volontariste sur la complémentarité de ces deux activités apparaît dans les années 80[1]. Ce discours correspond à un double souci : mettre sur le marché un volume de bois plus important afin de combler le déficit de la balance commerciale et proposer aux agriculteurs une activité de diversification dans le contexte des réformes de la PAC. L'attention se porte à la fois sur le travail des agriculteurs en forêt d'autrui[2] et sur les bois des agriculteurs eux-mêmes. Pour cela, des études fines sur la place des espaces boisés dans l'exploitation sont lancées dès la fin des années 70, à commencer par l'enquête EASEA 1977 (ministère de l'Agriculture, 1980). Certaines de ces études se focalisent sur la structure de la surface boisée (Normandin, 1983 et Cinotti, 1992), d'autres sur les travaux réalisés en forêt et le revenu de la forêt[3], d'autres enfin sur la motivation des agriculteurs vis-à-vis de leur bois (Rapey, 1995).

Dans les années 90, des études sur le boisement des terres agricoles sont lancées suite aux mesures prises par la communauté européenne (Pelissier,

1992). Ces études tentent d'évaluer les impacts potentiels de la nouvelle politique d'incitation au boisement des terres agricoles à partir de l'analyse de l'expansion potentielle des surfaces boisées (Normandin, 1994b), des motivations des agriculteurs (Pedron, 1991 et Rapey, 1995), des répercussions de ces boisements sur le fonctionnement et le revenu des exploitations[4]. Dans ces études, l'accent est généralement mis sur la production de bois et non pas sur les autres biens et services fournis par ces nouveaux espaces (liste tableau 1).

Les biens et services non marchands de la forêt ne sont pas étudiés de façon prioritaire. Les biens de consommation autres que le bois, tels que les baies, graines, tubercules, champignons, noix, humus..., ne font l'objet que de quelques études de type sociologique ou anthropologique au niveau de zones géographiques restreintes[5]. Les services écologiques, tels que la protection des sols, la protection contre le vent, la régulation du cycle de l'eau, la protection sonore et visuelle, la réserve de faune et flore, sont abondamment cités par les forestiers mais sont encore mal identifiés. Les références scientifiques permettant de quantifier les impacts de la forêt sur le milieu naturel ou le cadre de vie ne permettent pas encore de quantifier le bénéfice rendu par les services produits par la forêt (Despres, 1995). Depuis les années 80, les promoteurs des haies modernes se sont efforcés d'accumuler des connaissances concernant les bénéfices apportés par les haies[6]. Plus récemment, l'effort a porté sur la biodiversité spécifique au milieu forestier, qu'il s'agisse d'une forêt d'agriculteurs ou non[7].

L'évaluation des biens et services produits par la forêt en terme monétaire est très peu abordée en France. Il faut se reporter à la littérature anglosaxonne pour trouver des références méthodologiques ou des études de cas. Celles-ci abordent principalement l'évaluation de la valeur d'usage récréative (chasse, pique-nique, promenade), de la valeur d'usage paysagère (esthétique), et de la valeur d'existence de la forêt (biodiversité, espèces rares) pour la collectivité toute entière et non seulement pour le propriétaire forestier. On pourra se reporter pour plus de détails à la synthèse bibliographique faite par S. Wibe (1995) et aux dernières communications faites à Tampere dans le cadre du XX^e congrès international de l'UFRO[8].

Fonction		Origine	Biens et services
PRODUITS DE CONSUMMATION		Arbre	Bois d'œuvre et de construction, bois de trituration et d'industrie, piquets, bois de feu Sapin de Noël Liège, écorce Feuillage et cône pour ornementation (houx, gui...) Feuillage pour litière et fourrage, paillage des cultures Tannins et résine Semence forestière Noix, noisettes, glands pour la consommation humaine ou pour le bétail
		Flore	Baies, graines, tubercules, champignons, truffes pour l'homme ou le bétail Pâturage pour bétail Mousse, lichen Miel
		Faune	Gibier (avec dégât éventuel sur une autre production) Peaux et trophées
		Sol	Tourbe, terreau, humus, feuilles mortes pour l'horticulture
S E R V I C E	Ecologique	Physico-chimique	Protection des sols (érosion) Protection contre le vent Régulation du cycle de l'eau (protection contre les avalanches, les inondations, alimentation des nappes et protection contre la pollution des nappes) Epuración de l'air et fixation du CO ₂ Ecran sonore, écran contre le froid Ecran visuel, clôture, création d'ombre, abri pour animaux
		Biologique	Réserve pour la faune et la flore, garant de la préservation d'un patrimoine génétique
	Socioculturel		Loisirs en forêt (randonnée, promenade, VTT, équitation, pique-nique, camping, chasse et pêche) Moyen pour l'homme d'être en contact avec la nature Paysage extérieur, aménagement du territoire

◀ Tableau 1. – Biens et services produits par la forêt classés selon leur fonction et leur origine.

Les sources principales

L'essentiel des données qualitatives et quantitatives sur les espaces boisés des agriculteurs et les biens et services produits par ces espaces se limite à quelques enquêtes nationales et registres officiels et à une dizaine de travaux de terrain. Les données issues d'enquêtes statistiques nationales et de registres couvrent la France entière à des échelles plus ou moins fines et sont purement quantitatives ou descriptives. Les données issues de monographies

restent de portée locale et mêlent données descriptives et explicatives, qualitatives et quantitatives. Ces deux grands types de sources sont complémentaires. Les statistiques générales permettent de resituer les monographies dans un contexte régional et national. Les monographies précisent les données parfois frustes issues des enquêtes nationales grâce à une connaissance plus fine du fonctionnement des exploitations étudiées, de leurs objectifs et de leurs motivations.

Nous présenterons ici de façon séparée les sources officielles et les travaux de terrain, en cherchant à mettre en valeur la spécificité de chacune des sources.

■ **Enquêtes nationales, déclarations**

Il existe, en France, cinq sources statistiques disponibles à l'échelle nationale permettant de caractériser la place de la forêt dans les exploitations agricoles :

– le *Recensement Général de l'Agriculture* (RGA) réalisé tous les dix ans environ, auprès de l'ensemble des exploitations agricoles françaises ;

– l'*Enquête sur les Activités Sylvicoles des Exploitations Agricoles* (EASEA) réalisée en 1977, non renouvelée, et menée auprès d'un échantillon de 12 077 exploitations, dont 9 217 avec bois, forêts ou peupleraies, réparties sur l'ensemble du territoire français (ministère de l'Agriculture, 1980) ;

– l'*Enquête Statistique sur les Structures Economiques de la Sylviculture* (ESSES) réalisée de 1976 à 1983, non renouvelée, et menée auprès d'un échantillon de 27 512 propriétaires, dont 7 078 sont agriculteurs (parmi lesquels 5 963 exercent une activité sylvicole à titre principal) (ministère de l'Agriculture, 1987) ;

– le *Réseau d'Information Comptable Agricole* (RICA) qui enregistre annuellement les données comptables de 7 270 exploitations agricoles ;

– l'*enquête Énergie*, réalisée tous les deux ans, notamment auprès d'un échantillon national de d'exploitations agricoles (8 500 exploitations en 1993) (de Caix, 1994).

En dehors du RGA qui est exhaustif, toutes les autres enquêtes sont bâties sur un échantillon dont la représentativité en terme de forêt paysanne n'est pas connue. L'échantillon de l'EASEA correspond à celui de l'enquête « structure agricole » (EPEXA) de 1977, réalisé selon deux critères : l'orientation technico-économique et l'importance de la main d'œuvre. L'ESSES a été construite à partir du maillage géographique de l'enquête « Utilisation du Territoire » (TERUTI). Le RICA rassemble trois sous-échantillons au sein desquels les trois critères de sélection sont la région, l'orientation technico-économique et la classe de dimension.

A ces enquêtes nationales, il faut ajouter les données issues de registres officiels qui ne peuvent être consultés que localement :

– le *cadastre*, dont la mise à jour n'est pas systématique ;

– les *déclarations de boisements de terre agricole ou de défrichements de terres forestières*, liées à des autorisations administratives ou à des demandes d'aides financières, et réalisées auprès des directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt ;

– le fichier de la *Mutualité Sociale Agricole* (MSA), où sont inscrits les agriculteurs réalisant un chiffre d'affaires en forêt supérieur à un seuil de 200 000 F/an ou représentant plus de 30 % de leur chiffre d'affaires global, ceci afin de pouvoir bénéficier d'un régime fiscal et d'une protection sociale spécifiques.

Chacune de ces sources d'information permet de répondre partiellement aux questions énoncées en introduction avec des degrés de précision fort différents. Reprenons ici les différentes réponses trouvées.

Pour connaître la *place des espaces boisés dans l'exploitation en terme spatial*, on pourra utiliser à l'échelle locale le cadastre, sachant que les mises à jours sont insuffisantes et que seul le nom du propriétaire est connu. Pour sélectionner les forêts des agriculteurs, il faudra croiser le cadastre avec des fichiers d'agriculteurs connus de la chambre d'Agriculture ou de communes³. A l'échelle cantonale, départementale, voire nationale, on aura recours au RGA, sachant que les données se limitent à la surface des peupleraies en plein et des bois et forêt rattachés à l'exploitation et excluent les haies, les arbres épars et les boisements diffus permettant un usage agricole intercalaire⁴. L'avantage de cette source est de pouvoir croiser ces données avec celles de l'exploitation (surface, mode de faire-valoir, assolement, matériel, main-d'œuvre...) ⁵. A l'échelle régionale, on privilégiera l'EASEA qui fournit des données plus détaillées sur la nature des espaces boisés (peupleraies en plein, taillis, futaies de feuillus ou résineux, présence d'alignement ou arbres épars) pouvant également être croisées avec des données propres à l'exploitation (main-d'œuvre, surface, orientation technico-économique). L'ESSES fournit les mêmes informations avec des précisions supplémentaires quant au type de peuplement et au morcellement de la forêt. Par contre, les données sont totalement découplées des informations propres à l'exploitation. La comparaison entre les données de l'EASEA ou du RGA et de l'ESSES est

3. Voir à ce sujet le travail réalisé par le CRPF Franche-Comté (1982; 1984).

4. Seule l'enquête TERUTI du SCEES, qui s'intéresse à l'utilisation fonctionnelle des sols, donne des indications sur l'importance de ces associations d'usage. Malheureusement, il n'existe aucun lien entre ces observations de TERUTI et la nature du propriétaire ou du gestionnaire de l'espace.

5. Voir les exploitations faites à ce sujet par Normandin (1983) pour la région Lorraine et par Cinotti (1992) pour la France entière.

difficile, du fait d'une différence de critère de rattachement des bois. Dans le cas du RGA et de l'EASEA, « l'étude se fonde sur l'unité de production agricole et le critère de rattachement des surfaces boisées repose sur une notion d'usage ». Dans le cas de l'ESSES, « l'étude se fonde sur l'unité de patrimoine et le critère de rattachement des surfaces boisées repose sur une notion de propriété » (Normandin, 1994a). Enfin, les déclarations de défrichements et de boisements de terres agricoles pourront être utilisées comme une indication quant à l'évolution des espaces boisés.

Concernant les *activités sylvicoles des exploitations*, le RGA précise simplement s'il y a eu ou non des travaux de sylviculture ou d'exploitation ; l'EASEA indique la nature des travaux (récolte disséminée, exploitation, préparation du sol, semis et plantation, entretien, voirie), le temps de travail dans sa forêt, et la nature et le temps de travail en forêt d'autrui ; l'ESSES se limite aux travaux réalisés dans la propriété. Les types de travaux, le type de main-d'œuvre et les temps de travaux sont recensés. Mais ces informations, collectées par le RGA, l'EASEA et l'ESSES, présentent très vraisemblablement des

« biais » liés à des interprétations diverses des termes sylvicoles (« entretien », « exploitation »...). Enfin, le fichier de la MSA permet d'identifier les exploitations ayant une forte activité forestière de type commerciale (Viot, 1981 ; Bernard *et al.*, 1991 ; Tisne, 1994).

Seul le RICA pourrait *a priori*⁶ fournir des informations financières chiffrées sur les espaces boisés des exploitations agricoles. Aucune utilisation de ces données n'ayant été faite à ce jour, il est cependant difficile de juger de la pertinence de cette source d'information.

La connaissance des *biens et services produits par la forêt* se limite à la production de bois (grumes, poteaux, piquets, bois de trituration, bois de feu), de liège et de gemme (EASEA et ESSES) et à la location de forêt pour la cueillette de menus produits ou pour la chasse (ESSES). L'autoconsommation de bois de feu est par ailleurs connue au travers de l'enquête Énergie.

Enfin, les *motivations* des agriculteurs (encadré 1) vis-à-vis de leur forêt sont rapidement évoquées au travers de l'EASEA (une question à choix multiples).

6. Pour que les données relatives à la forêt figurent sur le bilan comptable de l'exploitation, il faut que l'agriculteur considère sa forêt comme faisant partie de son unité de production. Or, il est fort possible que celui-ci la considère comme un patrimoine du ménage et non comme un bien de production.

Encadré 1

Sources d'intérêt des agriculteurs vis-à-vis de leur forêt

- ① Approvisionnement pour l'exploitation agricole et la famille
Bois de chauffage, bois d'œuvre, gibier et chasse, menus produits...
- ② Raisons techniques liées au fonctionnement de l'exploitation
Réserve foncière en vue de défrichements ultérieurs, utilisation de sols abandonnés ou marginaux
Produits destinés à l'élevage (piquets, fourrages), pâturage en sous-bois, abri pour les animaux
- ③ Source de revenus financiers réguliers
Ventes diverses, sylvo-tourisme, avantages fiscaux, aides au boisement
- ④ Source de recettes exceptionnelles
Récolte de grosses quantités de bois, échange ou vente de terres
- ⑤ Constitution d'un patrimoine
Moyen d'accumuler du capital en vue de la retraite ou pour le donner aux enfants
Garantie bancaire ou autre
- ⑥ Cadre de vie
Protection (vent, bruit, pollution, vue...), esthétique et paysage, espace de loisirs (chasse, promenade, cueillette)
- ⑦ Raisons psychologiques
Liens psychologiques, attachement sentimental, intérêt pour le travail en forêt (souplesse, détente)
Signe d'un statut social, d'une appropriation spatiale, culture et traditions familiales et/ou régionales

7. L'étude récente de Prépoint (1996) n'a pas été prise en compte dans cette analyse.

■ *Monographies, enquêtes de terrain*

Pour trouver des indications plus précises sur la forêt des exploitations agricoles et la façon dont les agriculteurs la perçoivent, on aura recours à des travaux de terrain. Onze travaux d'étudiants ont pu être recensés⁷. Les méthodes d'analyse et le type de données recueillies sont présentés de façon synthétique dans le tableau 2. Géographiquement, ces études portent en priorité sur le Centre (cinq études sur onze), sur le Sud-Ouest, le Centre-Est (deux études chacune) et sur le Nord-Ouest et le Nord-Est (une étude chacune). Le Nord et le Sud-Est sont oubliés. Pour comprendre les choix des agriculteurs, certains auteurs ont procédé à une analyse fine du fonctionnement de chaque exploitation étudiée (Faucher, 1983), d'autres à des entretiens prolongés d'agriculteurs (Lévêque, 1982), d'autres enfin à des enquêtes semi-directives ou des enquêtes fermées (Queno, 1983). L'analyse des données recueillies débouche souvent sur une typologie d'exploitation (cinq études sur onze) qui met en avant soit la structure de la propriété, soit les motivations des agriculteurs. La place des biens et services autres que la production de bois est généralement abordée au travers de l'analyse des motivations des agriculteurs et non pas de façon distincte. Seules les études les plus récentes tentent d'identifier les bénéfices procurés par les biens et services issus de la forêt, autres que le bois (Dauvisis et Mathurin, 1993 ; Merle, 1994 ; Tran, 1995). Les données recueillies sont malheureusement incomplètes ou imprécises.

Ces monographies sur les espaces boisés des agriculteurs complètent utilement les données statistiques nationales. Elles présentent l'avantage de donner une image plus actuelle de la « forêt paysanne », de mettre l'accent sur les particularités régionales et locales, et d'explicitier la part des facteurs sociologiques dans la gestion de ces forêts. Néanmoins, leur exploitation reste difficile. Chaque étude correspond en effet à un cas spécifique, à une approche et une méthode particulières. Les question-

naires utilisés sont différents les uns des autres et généralement ouverts. Les données obtenues, généralement de nature qualitative, ne permettent pas de faire des comparaisons entre un groupe d'exploitations et un autre. D'autre part, l'échantillon de personnes enquêtées est rarement représentatif d'un ensemble plus large d'exploitations, les extrapolations sont donc quasiment impossibles.

Si de telles études devaient être reconduites, il serait important de bien préciser au préalable de quelle manière les résultats seront extrapolables à une zone ou à une catégorie d'exploitants et d'inclure au questionnaire un minimum de questions fermées, afin de pouvoir relier les données qualitatives aux données statistiques générales.

Quels enseignements tirer des sources existantes ?

L'analyse des statistiques et études disponibles concernant la forêt des agriculteurs nous conduit à formuler quelques remarques quant à la nature et au contenu des informations disponibles et à proposer des pistes d'approfondissement.

■ *Une sous-exploitation de certaines sources d'information*

Une exploitation plus approfondie des sources statistiques permettrait d'obtenir des informations supplémentaires sur la place de la forêt dans l'exploitation et la spécificité de la forêt paysanne. Il serait particulièrement intéressant de pouvoir distinguer dans les résultats de l'ESSES de 1976/1983, le groupe des agriculteurs, le groupe des retraités agricoles, le groupe des ruraux non agricoles et non retraités agricoles et le reste des propriétaires, afin de voir s'il existe réellement des différences de structure forestière et de comportement entre ces différents groupes. Les données du RGA de 1988 pourraient, elles aussi, donner lieu à un traitement croisé afin de connaître avec plus de précision les caractéristiques des exploitations possédant des fo-

Tableau 2

Zone d'étude : Nord (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute et Basse Normandie, Ile-de-France), Nord-Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes), Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Aquitaine), Nord-Est (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace), Centre-Est (Bourgogne, Franche-Comté), Centre (Centre, Auvergne, Limousin), Sud-Est (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, PACA, Corse).

Références : 1 - Boissier F. et C. (1981), 2 - Dauvisis M. et Mathurin J. (1993), 3 - Faucher H. (1983), 4 - Levêque F. (1982), 5 - Mailliet L. (1982), 6 - Merle F. (1994), 7 - Pierrard J. (1981), 8 - Queno L. (1993), 9 - Rapey H. (1994), 10 - Tran M. (1995), 11 - Weiller B. (1982).

Les espaces boisés dans l'exploitation agricole : examen critique des sources d'information

Tableau 2. – Synthèse de onze études menées en France permettant de caractériser la place de la forêt dans l'exploitation : indication sur la zone d'étude et l'approche utilisée. ▼

Référence	Etudes										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Objet de l'étude											
Connaissance de la forêt des agriculteurs	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●
Utilisation de la forêt par les agriculteurs	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Travaux des agriculteurs dans leur forêt	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●
Travaux des agriculteurs en forêt d'autrui							●				
Conflit ou équilibre forêt/agriculture								●			
Produit de la forêt étudié											
Bois vendu ou autoconsommé	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Chasse	●	●		?						●	
Menus produits	●	●		●	●	●				●	?
Service socio-culturel et écologique				?	●				●	●	
Etendue de l'étude											
Pays											
Région							●		●		
Département		●									
Petite région					●	●		●		●	●
Commune(s)	●			●							
Zone d'étude											
France entière			●								
Nord-Ouest					●						
Sud-Ouest				●						●	
Nord-Est	●										
Centre-Est							●				●
Centre		●				●		●	●		
Nord et Sud-Est											
Méthode											
Analyse historique								●			
Analyse des statistiques agricoles							●				
Enquête avec questionnaire fermé								●		●	
Enquête avec entretien semi-directif	●	●		●	●	●	●		●		●
Entretien libre	●		●	●		●					
Analyse de données		●								●	
Visite de terrain, cartographie			●								
Si enquête, type de l'échantillon											
Toutes les exploitations concernées de la zone d'étude (qui ont bien voulu répondre)	●								●	●	
Toutes les exploitations avec forêt					●						
A partir d'un fichier CRPF		●				●					
Méthode des quotas						●					
Divers			●	●			●	●			●
Taille de l'échantillon (EA)	27+28	30+26	7	70	130	28+33	39	100	17	47	37
Si analyse de données											
Nb de classes (Nb de données analysées)	5	4 (43)		2	5					4x6	

8. Un travail dans ce sens a été esquissé par Cinotti (1992) et Normandin (1996). Un travail plus complet mériterait d'être engagé et nécessiterait des interrogations lourdes de la base de données du RGA.

rêts et pratiquant des activités en forêt, et ceci par département ou même plus finement par petite région agricole⁸.

■ *Des manques dans la réactualisation des données*

Les enquêtes de l'ESSES de 1976/1983 et de l'EASEA de 1977, fort riches en information, commencent à dater. Pour avoir une image plus précise de la forêt des agriculteurs, qui prenne en compte l'évolution de l'agriculture (réforme de la PAC, incitations à la pré-retraite, croissance du nombre de groupements ou sociétés, aide au boisement des terres agricoles), il serait utile de refaire une telle enquête. Pour éviter tout risque de sous-estimation de la forêt paysanne, il sera important de prendre en compte aussi bien les bois rattachés à l'exploitation que les bois rattachés au patrimoine du ménage agricole.

■ *Un manque de données économiques et financières*

La place de la forêt en terme d'espace et d'activité est relativement bien connue. Par contre, peu d'études permettent d'estimer la place de cette forêt dans les revenus de l'exploitation. Ce manque d'information est dû à la difficulté de la part des enquêteurs d'aborder les questions financières et à la nature même des revenus forestiers. Ceux-ci sont en effet fort fluctuants : ils n'interviennent que certaines années (coupe occasionnelle liée ou non à un événement particulier comme un mariage ou une succession). D'autre part, les produits de la forêt qui pourraient être commercialisés, et donc comptabilisés, sont bien souvent autoconsommés (bois de chauffage, charpente, cueillette...) et n'apparaissent pas dans le budget de l'exploitation.

■ *Des biens et services ignorés ou non intégrés au discours des agriculteurs*

Parmi les raisons données par les agriculteurs qui justifient leur attachement à leurs forêts et la gestion qu'ils en font (encadré 1), les biens et services non marchands de la forêt paysanne sont rarement mentionnés. S'ils le sont, seuls les biens ou services qui ont un impact direct à court terme sur leur budget (recettes financières ou dépenses) ou sur le fonctionnement de leur exploitation sont cités. Les impacts plus diffus ou à plus long terme (régulation du cycle de l'eau, biodiversité) sont souvent omis. La prise de conscience des services écologi-

ques et socio-culturels de la forêt (tableau 1) est généralement due à une pression réglementaire extérieure (protection des nappes et du sol, préservation de la faune ou de la flore) ou à une pression touristique.

■ *Des connaissances encore insuffisantes et trop fragmentées*

Les biens et services produits par la forêt paysanne peuvent difficilement être étudiés en dehors du contexte économique (marchés) et écologique (structure de l'espace). Les biens et services produits ne dépendent pas uniquement de la forêt en elle-même, mais de l'agencement global des forêts, champs et prairies. L'analyse de leurs valeurs dépasse la simple échelle de la propriété et nécessiterait une meilleure connaissance des inter-relations entre structure des boisements, sol, ressource en eau, faune, et flore. Ce manque de connaissance est valable aussi bien pour la forêt des agriculteurs que pour l'ensemble des forêts, la spécificité de la forêt paysanne étant probablement sa taille et son morcellement au même titre que la forêt des ruraux.

En conclusion

On retiendra, de cette analyse critique des sources d'information relatives à la forêt des agriculteurs, deux éléments essentiels en vue de travaux de recherche ultérieurs : la nécessité d'un plan de sondage bâti sur une typologie préalable d'exploitations agricoles, la nécessité de développer une collecte de données adaptée aux spécificités des biens et services non marchands de la forêt.

Les études menées jusqu'à présent ainsi que les statistiques nationales montrent que la structure de la forêt paysanne et la place de cette forêt dans l'exploitation est fort variable d'une région à l'autre et à l'intérieur même d'une région, d'un agriculteur à l'autre. Ces différences induisent des comportements vis-à-vis de la forêt extrêmement variés. Pour une exploitation viticole de 30 ha avec 100 ha de pins en Gironde et une exploitation d'élevage de 31 ha avec 10 ha de résineux dans les Vosges, par exemple, les biens et services non marchands de la forêt n'auront pas la même valeur, non seulement à cause des structures forestières différentes, mais aussi en raison de la place de la forêt dans le fonctionnement de l'exploitation. Face à cette diversité, il est très difficile de sortir de l'étude de cas. Pour éviter ce piège, il est important d'élabo-

rer un plan de sondage à partir d'un travail préalable de typologie, qui intègre des variables de structure de l'exploitation (taille, âge, orientation technico-économique), des variables de structure de peuplement propre à la forêt paysanne, et des variables descriptives de l'environnement général de l'exploitation (taux de boisement de la zone...). Pour ce faire, il conviendrait d'exploiter d'avantage les données statistiques existantes (RGA, EASEA), d'actualiser et de compléter celles-ci.

Peu d'études et d'enquêtes statistiques abordent la question proprement dite des biens et services non marchands de la forêt. Lorsque ce sujet est évoqué, les informations restent relativement floues. En effet, lorsqu'il existe un indicateur pour mesurer un bien ou service non marchand, tel que le temps de loisirs passé en forêt pour estimer le service récréatif, l'agriculteur a du mal à donner une

estimation (Tran, 1995). Mais bien souvent, il n'existe pas d'indicateur simple. On ne dispose alors que d'un classement de l'intérêt accordé par l'agriculteur aux divers services écologiques et socioculturels. Pour aller au-delà de ce type d'information, deux pistes de recherche sont à privilégier. La première piste consiste à rechercher des indicateurs quantitatifs pour évaluer les services écologiques et socioculturels sachant que ceux-ci ne se limitent pas aux parcelles, détenues par l'exploitant. Comme seconde piste, nous proposons d'analyser non pas la valeur de chaque service non marchand pris séparément, mais la valeur globale de la forêt pour l'agriculteur qui inclue la valeur marchande (capital sur pied et réserve foncière, valeur commerciale des bois, menus produits et services marchands telle que la chasse) et la valeur patrimoniale (valeur écologique, affective, esthétique). □

Résumé

Alors que certaines mesures de la Politique Agricole Commune visent à favoriser le boisement des terres agricoles, il devient utile de comprendre comment les agriculteurs gèrent leurs espaces boisés et quels sont les bénéfices qu'ils en retirent pour leur exploitation et plus globalement pour leur ménage. Face à la diversité des situations et à l'étendue de la question, il nous a semblé utile d'identifier les données actuellement disponibles sur le sujet pour la France. Cet article présente les différentes sources d'information disponibles et détaille la nature et le contenu de celles-ci. Ce travail met en évidence les analyses complémentaires qui pourraient être menées et les connaissances nécessaires à une meilleure compréhension de la place de la forêt dans les exploitations.

Abstract

When some commune agricultural policy measures aim at encouraging agricultural land afforestation, it becomes useful to understand how farmers manage their forest and afforested land and what is the benefit these lands may procure to the farm system and more generally to the farm household. In front of the situations' diversity and the scope of the issue, a preliminary task is to identify the existing data concerning more particularly the French case. This article presents all the information sources available and gives details on the data they gather. This work points out the complementary analyses which could be carried on and the complementary knowledge which is necessary for a better understanding of the relation between the farmer and its forest.

Bibliographie

- BALENT, G., 1996. La forêt paysanne dans l'espace rural : biodiversité, paysages, produits, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n° 29, 267 p.
- [7]. BALENT, G., DECONCHAT, M., 1994. Biodiversité et forêt paysanne : de la théorie à la pratique, *Séminaire agriculteurs, agriculture et forêt*, 12-13 décembre, Paris, 10 p.
- [6]. BAZIN, P., SCHMUTZ, T., 1994. La mise en place de nos bocages en Europe et leur déclin, *Revue Forestière Française*, n° spécial, p. 115-118.
- [2]. BENNER, M., 1983. Les agriculteurs et les activités dans les forêts d'autrui, *Actes du séminaire « agriculture et forêt »*, 20-21 avril, ENGREF Nancy, p. 165-171.
- [2]. BERNARD, P.-E., HUET, S., LEVET, V., TROIZIER, Y., 1991. Double activité agriculteurs-forêt en Auvergne, quel avenir ? ISARA -SOMIVAL.
- [3]. BOISSIER, F. et C., 1981. Les agriculteurs et leurs bois, *Bulletin de vulgarisation forestière - IDF*, n°81/1, 55 p.
- De CAIX, C., 1994. Pas de foyer paysan sans feu, *AGRESTE*, Cahiers n°20, p. 41-47.
- CINOTTI, B., 1992. Les agriculteurs et leurs forêts, *Revue Forestière Française*, XLIV-4, p. 356-364.
- CRPF Franche-Comté, 1982. Département de la Haute-Saône, propriétés boisées appartenant aux exploitants agricoles, *Note de synthèse*, 17 p.
- CRPF Franche-Comté, 1984. Etude des propriétés boisées appartenant aux exploitants agricoles du territoire de Belfort, *Note de synthèse*, 10 p.
- [3]. DAUVISIS, I.-M., MATHURIN, J., 1993. Insertion de l'activité forestière dans le fonctionnement global de l'exploitation agricole, *ENSSAA Dijon*, 47 p.
- [2]. DECONNICK, M.-C., LOUIS, H., CHABALIER, J.-C., 1990. Les agriculteurs et la forêt en Morvan, ISARA -CRPF Bourgogne, 24 p.
- DESPRES, A., 1995. Analyse des services non marchands procurés par les forêts, INRA-ESR Nancy, 41 p.
- [2]. ELIAKIME, B., 1981. Les agriculteurs et les activités en forêt, INRA-ENGREF Nancy, 133 p.
- [3]. FAUCHER, H., 1983. Les agriculteurs et leurs espaces boisés, *Mémoire de fin d'étude*, IDF-ESA Purpan.
- [5]. FORTIER, A., 1992. Un jardin en forêt : étude des pratiques de chasse, cueillette, affouage, tenderie aux grives dans une commune forestière de l'Ardenne, *Thèse de docteur* de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 519 p.
- [1]. GADANT, J., 1980. Forêt, développement agricole et aménagement rural. *Bulletin technique d'information du ministère de l'Agriculture*, 347-348, p. 71-73.
- [5]. GOMMEAUX, G., 1982. Recherche socio-économique sur les systèmes de mise en valeur des ressources végétales spontanées en moyenne montagne, *Thèse de docteur-ingénieur* de l'INPL, laboratoire d'Economie Rurale de l'ENSAIA, Nancy, 149 p.
- [4]. Groupe Forêt Paysanne, 1995. Boisement des terres agricoles et développement locale, *Rapport* pour le ministère de l'Agriculture, Paris.
- [4]. HERLANT, P., 1995. Simulation de l'effet de techniques agro-forestières sur la dynamique et l'organisation de systèmes d'exploitation, *Mémoire de Mastère spécialisé* en Sciences Forestières, ENGREF/INRA, 84 p.
- [5]. LARRERE, R., 1980. Renseignements glanés sur la cueillette en Margeride Lozérienne, in « La Margeride : la montagne, les hommes » éd. INRA, p. 651-668.

Bibliographie (suite)

- [5]. LARRERE, R., 1986. Les agriculteurs et leurs bois, *Bilan des recherches en économie forestière*, 3^e partie, INRA.
- [1]. LARRERE, R., NOUGAREDE, O., 1990. La forêt dans l'histoire des systèmes agraires : de la dissociation à la réinsertion ? *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 15-16, p. 12-38.
- [7]. LEMOUZY, C., 1993. Relations entre biodiversité et morcellement de la forêt paysanne : l'exemple des coteaux de Gascogne, *Mémoire de fin d'étude*, ENSA Rennes-INRA Toulouse, 62 p.
- [3]. LEVEQUE, F., 1982. *La culture des bois des agriculteurs : le cas de la Dordogne*, Thèse de docteur-ingénieur en Agro-Economie, INA-PG, 402 p.
- [3]. MAILLIET, L., 1982. Place et avenir des bois dans l'exploitation agricole : analyse de la situation des haies et des parcelles boisées agricoles dans un canton d'Ille et Vilaine, *Mémoire de fin d'étude*, ENSA Rennes - IDF, 36 p.
- [4]. MECHINEAU, F., 1993. Micro-économie du boisement des terres agricoles, *Mémoire de fin d'étude*, IDF-ESA Purpan, 96 p.
- [3]. MERLE, F., 1994. La place de la forêt au sein d'exploitations agricoles sur deux cantons cantaliens, *Mémoire de fin d'étude* ENITA Clermont.
- MICHALLAND, B., 1996. Place de la forêt dans les exploitations agricoles en France et évaluation des biens et services non commercialisés produits par cette forêt : État de l'art, Cemagref Clermont-Ferrand, 65 p.
- Ministère de l'Agriculture (Barthelemy), 1980. Enquête sur les activités sylvicoles des exploitations agricoles en 1977, *Etude du SCEES*, n°181, 75 p.
- Ministère de l'Agriculture (Cavalier, F.), 1987. La propriété forestière privée : résultats nationaux de l'enquête statistique sur les structures économiques de la sylviculture (ESSES 1976-1983), *Etude du SCEES*, n°268, 104 p.
- [8]. NASKALI, A., 1995. The value of biodiversity, *IUFRO XX World Congress*, August, Tampere, Finland, Section 6, 10 p.
- NORMANDIN, D., 1983. Quelques caractéristiques des exploitations agricoles ayant des bois en Lorraine en 1980, *Actes du séminaire « agriculture et forêt »*, 20-21 avril, ENGREF Nancy, p. 257-268
- NORMANDIN, D., 1994a. Les relations actuelles agriculture/forêt en France : bilan statistique et socio-économique, *Séminaire agriculteurs, agriculture et forêt*, 10 p.
- NORMANDIN, D., 1994b. Déprise agricole et extension forestière : aspects régionaux et incidences de la réforme de la PAC, *Document de recherche - INRA-ESR Nancy*, 78 p.
- NORMANDIN, D., 1996. La forêt des exploitations agricoles poursuit son recul, *INRA Sciences Sociales*, n°2-avril, 4 p.
- [1]. PARMENTIER, R., 1980. La complémentarité des activités agricoles et sylvicoles, *Bulletin technique d'information* du ministère de l'Agriculture, 347-348, p. 75-80.
- PEDRON, M., 1991. Le boisement des terres agricoles en terme de logique d'acteurs : application à 8 cantons du Centre Bretagne, *Mémoire de fin d'étude* ENSA Rennes -IDF/ DRAF Bretagne, 48 p.
- PELLISSIE, D., 1992. La prime au boisement des terres agricoles : quels enjeux pour l'avenir ? *Revue Forestière Française*, XLIV-6, p. 479-488.
- [8]. PETERSON, G.-L., BROWN, T.-C., 1995. Accounting for non-market values for sustainable ecosystem management, *IUFRO XX World Congress*, August, Tampere, Finland, Section 6, 13 p.

Bibliographie (suite et fin)

- [8]. PETERSON, G.-L., DRIVER, B.-L., 1995. Comments on the ability of the economic paradigm to represent the value of global biodiversity, *IUFRO XX World Congress*, Tampere Finland, 1995 August 6-12, 22 p.
- PIERRARD, J., 1981. La forêt paysanne en Bourgogne, *Mémoire de fin d'étude* ENITEF-PREPOINT L, 1996. Les agriculteurs et la forêt dans l'ouest de la Côte d'or, *Mémoire de fin d'étude* ENESA Dijon, INRA Ivry, 137p.
- QUENO, L., 1993. Stratégie foncière agricole et forestière face à la déprise, *Institut des Hautes Etudes Rurales et d'Economie Agricole* de Paris.
- RAPEY, H., 1994. Eléments d'analyse sur de nouvelles stratégies d'utilisation de l'espace rural : étude d'une application en Auvergne avec l'agroforesterie., *Mémoire de DEA* « Moyenne montagne et milieux ruraux fragiles », Clermont-Ferrand II, 61 p.
- RAPEY, H., 1995. Plantation de feuillus précieux en prairie pâturée chez des propriétaires privés : résultats d'essais et contexte technico-économique, *Rapport Cemagref-INRA*, Clermont-Ferrand, 25 p.
- [6]. SCHMUTZ, T., 1994. Quinze ans de replantations en France, *Revue Forestière Française*, n° spécial, p. 119-124.
- [2]. TISNE, L., 1994. La pluriactivité forestière des agriculteurs en Lorraine. Importance, caractéristiques et perspectives, *Mémoire de fin d'étude* FIF-ENGREF, INRA, 78 p.
- [3]. TRAN, M., 1995. La diversité des modes d'utilisation de la forêt dans les exploitations agricoles des coteaux de Gascogne, *Mémoire de fin d'étude* de l'ENITA Clermont-Ferrand, INRA Toulouse.
- [2]. VIOT, M., 1981. Double activité agriculture-forêt dans une zone de moyenne montagne, *Mémoire de fin d'étude* ENSSA Dijon - INRA Theix, 328 p.
- [3]. WEILLER, B., 1982. Les systèmes de production agricoles du grand Vaux : les bois des agriculteurs et leur place dans la différenciation sociale, *Mémoire de fin d'étude* INA-PG, INRA, 35 p.
- WIBE, S., 1995. Non wood benefits in forestry: a survey of valuation studies. UN-ECE FAO timber and forest discussion papers, United Nations, Geneva, 69 p.